

Les résidents ruraux demandent des services, mais sont flexibles sur la question de la distance

Les habitants des régions rurales n'exigent pas le même niveau d'accès aux services que les gens des villes. Ils savent que la vie en milieu rural comporte certains compromis. Bien qu'ils aient besoin des mêmes services, ils sont prêts à se déplacer sur de plus grandes distances afin d'y avoir accès. Pourtant, ils n'ont pas été bien servis par des gouvernements qui ont coupé dans les dépenses sociales sans tenir compte de l'impact sur les régions rurales.

Ces résultats sont contenus dans un rapport préliminaire sur l'accès aux services gouvernementaux au Canada. Des données provenant de 20 localités y sont utilisées afin d'examiner la distance que doivent voyager les habitants des zones rurales pour se rendre à l'école, à l'hôpital, chez le médecin, chez un avocat, à des bureaux gouvernementaux, à la banque, etc.

Il est évident que les résidents des zones rurales ont besoin d'un véhicule. Les groupes ayant en général le moins souvent accès à un véhicule sont les jeunes et les aînés. La distance moyenne pour se rendre à un arrêt d'autobus est de 10 km et de 30 km pour une gare de chemin-de-fer (la même distance moyenne que pour se rendre à un hôpital). Les distances sont encore plus grandes pour les localités ayant une perspective économique moins positive. Dans une localité en particulier, les résidents doivent voyager 100 km pour se rendre à l'hôpital. Dans une autre, le foyer pour personnes âgées le plus près est à 445 km. Les résidents ont déclaré que l'accès aux épiceries et aux soins médicaux d'urgence étaient les deux services qui nécessitaient le plus d'amélioration.

Évidemment, les services les plus rapprochés sont ceux fournis par les municipalités. Souvent, on peut se rendre à pied aux terrains de jeux, aux patinoires et aux bibliothèques. Cependant, les résidents de zones économiquement instables doivent voyager encore plus loin pour avoir accès aux services.

Les gens ruraux croient que leurs priorités ne sont pas les mêmes que celles de leur élus. Alors que les résidents sont heureux d'avoir un meilleur accès aux services sans la présence d'un bâtiment dans la localité, beaucoup d'élus préfèrent opter pour une présence limitée, qui est une source de revenus de taxation, d'emplois et qui semble prouver la vitalité de la communauté.

Ces informations proviennent de l'étude intitulée "Accès aux services gouvernementaux au Canada rural". Une copie de ce rapport peut être obtenue via le site Internet de la NÉR. Cette recherche a été appuyée par le Secrétariat rural de l'Agriculture et agro-alimentaire Canada et par la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale.

Entre 1986 et 1996, la distance moyenne parcourue pour un accouchement a augmenté de 30 km à 50 km dans les 20 sites à l'étude.



La Nouvelle économie rurale, phase 2
Téléphone : (514) 848-2424 ext. 2323
Télécopieur : (514) 848-2322
Courriel : reimer@vax2.concordia.ca
Site Internet : nre.concordia.ca

